



Roquefort-des-Corbières
REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ

**De non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de Roquefort des Corbières**

Le Maire de Roquefort,

Vu la déclaration préalable présentée le 22 juillet 2024 déposée par Groupe Verlaine
-1 rue Marc Seguin - 26 300 ALIXAN et enregistrée par la mairie de Roquefort sous le
numéro DP 0113222400052 - C 1646

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le PLU approuvé le 10 novembre 2005 modifié le 3 juin 2007, le 14 septembre 2011, le
3 décembre 2012, le 18 juillet 2014, 20 juin 2016, rendu exécutoire le 21 juin 2017, révisé le
25 octobre 2007, le 2 septembre 2008 et le 18 juin 2018 - Zone 1Au

Considérant que le projet objet de la déclaration consiste, sur un terrain situé - 3
impasse des Evangélis - Roquefort des Corbières (11540), à la pose de panneaux
photovoltaïques

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable
sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Sans objet

Fait à Roquefort des Corbières,

Le 29 juillet 2024

L'adjoint au maire

